

Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»

Prise de position du groupe d'industrie Agrar

Mai 2018

L'initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» veut interdire l'utilisation de tout produit phytosanitaire de synthèse dans la production agricole, la transformation des produits agricoles et l'entretien du territoire. Le groupe d'industrie Agrar y est vigoureusement opposé.

Tout végétal peut être affecté par une maladie ou un ravageur. A l'instar des médicaments pour les humains et les animaux, les produits phytosanitaires sont utilisés pour maintenir les cultures en bonne santé, les empêcher d'être dévorées par des insectes, des cryptogames ou des mauvaises herbes. Les produits phytosanitaires garantissent donc les récoltes en volume et en qualité. Les **bénéficiaires en sont les consommateurs**, avec des pommes sans vers ni tavelures, des salades sans limaçons, des patates qui ne moisissent pas en quelques jours, etc. En même temps, les produits phytosanitaires préviennent les risques de contamination dangereuse, par exemple par les mycotoxines (de champignons) ou des herbes toxiques récoltées en même temps que les végétaux comestibles.

Une agriculture performante serait impensable sans produits phytosanitaires. Tout type d'agriculture, **conventionnelle ou biologique** - a besoin de produits phytosanitaires même si elle utilise les sols de manière optimale et prend de bonnes mesures préventives (comme la rotation des cultures, l'utilisation de variétés résistantes ou d'insectes utiles).

Questions et réponses

Qu'appelle-t-on des "pesticides de synthèse" ?

Les produits phytosanitaires sont généralement des préparations, c'est-à-dire qu'elles comportent, en plus des substances actives, des auxiliaires (adjuvants de formulation). Il est pratiquement impossible de distinguer des produits phytosanitaires "**synthétiques**" de produits "**non synthétiques**", ou naturels. Seul un très petit nombre de substances sont encore tirées de la nature aujourd'hui. Même les produits phytosanitaires utilisés pour la culture biologique ([Liste FIBL](#)) sont issus de procédés de fabrication modernes. Ils contiennent des auxiliaires et des additifs qui peuvent aussi être considérés comme "synthétiques". D'ailleurs, le fait qu'une substance soit présente dans la nature ne présume en rien de sa non-toxicité. Par exemple, la plupart des produits à base de cuivre autorisés comme fongicides ou bactéricides dans la culture biologique sont classés **dangereux pour la santé et l'environnement**. De même, certains insecticides autorisés pour la production bio sont réputés **toxiques pour les abeilles** et soumis aux mêmes prescriptions que les produits habituels utilisés dans l'agriculture conventionnelle. A ce chapitre aussi, le groupe d'industrie Agrar possède d'ailleurs des compétences étendues, puisque **plus d'un tiers des produits qu'il vend sur le marché suisse sont autorisés pour les cultures bio**.

Les produits phytosanitaires "de synthèse" présentent-ils réellement davantage de risques ?

Sur cette question de risques, l'initiative est trompeuse puisque, d'un point de vue scientifique, savoir si telle substance est présente dans la nature ou synthétisée en laboratoire n'est pas pertinent. L'élément déterminant est celui de ses propriétés toxicologiques. Fondamentalement, classer les effets négatifs potentiels d'un produit phytosanitaire est extrêmement ardu, car chaque produit a ses spécificités. Il y a peu, le "Plan d'ac-

tion du Conseil fédéral visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires" a publié une **liste de substances présentant un potentiel de risque élevé**. Le **cuivre**, un antifongique utilisé couramment dans l'agriculture bio et que beaucoup considèrent comme un produit phytosanitaire "naturel", figure pourtant, lui aussi, sur cette liste.

Les produits phytosanitaires sont parmi les produits chimiques ceux qui font l'objet des recherches et des vérifications les plus poussées. En Suisse, ils ont besoin, bien sûr, d'une autorisation pour être commercialisés. Ils doivent être sans danger pour l'être humain et l'animal et pouvoir être mis en œuvre sans imposer de contrainte insupportable à l'environnement. Au bout de dix ans tout au plus, ils sont soumis à réexamen afin d'établir si leurs principes actifs sont conformes à ce que l'on peut attendre de produits phytosanitaires réputés sûrs en fonction des dernières connaissances scientifiques.

Quelles seraient les conséquences, pour la population suisse, d'une acceptation de l'initiative ?

Sans produits phytosanitaires de synthèse, il ne serait plus possible de maintenir un approvisionnement sûr de la Suisse en denrées alimentaires, comme le prescrit notre Constitution fédérale. Mais l'initiative va encore plus loin. Elle veut interdire l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires "contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés". Une telle interdiction limiterait considérablement le choix des denrées disponibles en Suisse et entraînerait une hausse massive des prix. En cas d'acceptation de l'initiative, on peut se demander quel produit alimentaire pourrait encore être vendu en Suisse et si les auteurs de l'initiative sont bien conscients de cela.

...et pour l'industrie chimique ?

L'industrie chimique et pharmaceutique suisse est une branche très largement ouverte sur l'extérieur. C'est ce que met particulièrement en évidence la distribution géographique de ses exportations. L'Amérique est son principal débouché (43% des ventes), suivie de l'Europe, avec 33%, le reste étant principalement destiné à l'Asie. Le **marché intérieur suisse n'absorbe qu'une part minime de sa production (2%)**. Et cependant, l'initiative sur les "pesticides de synthèse" vise une interdiction indifférenciée et scientifiquement injustifiée de tout un groupe de substances chimiques. La branche y voit une démarche **hostile au progrès et à l'innovation**.

Quel rôle la Suisse joue-t-elle dans la production phytosanitaire à l'échelle mondiale ?

Même sous l'angle **de la réduction des risques et des applications durables**, la Suisse est à la pointe mondiale en matière de recherche et de développement de produits et de substances phytosanitaires. Pour l'industrie chimique et pharmaceutique, la Suisse reste surtout un **pôle de recherches** important.

Aujourd'hui, les risques sanitaires et environnementaux liés aux produits phytosanitaires suscitent des controverses. L'agriculture suisse ne pourrait-elle pas se passer entièrement de ces produits ?

Non. Une agriculture efficace a besoin de produits phytosanitaires. Au reste, les paysans suisses ont d'excellentes connaissances professionnelles et - en comparaison internationale - une sensibilité supérieure à la moyenne aux impacts de la production agricole sur l'environnement. On constate depuis de nombreuses années qu'ils ne recourent **que de manière ciblée** et par **nécessité absolue** aux produits phytosanitaires, pour la santé des plantes et la garantie des récoltes. En outre, nombre d'initiatives ont déjà été prises pour réduire encore les risques liés à l'utilisation de ces produits. Avec son **Plan d'action national**, par exemple, le Conseil fédéral entend "renforcer l'utilisation durable des produits phytosanitaires". Avec [l'initiative TOPPS](#), l'industrie souhaite améliorer la protection des eaux en encourageant les bonnes pratiques professionnelles. Le groupe Agrar soutient également **divers projets pratiques** visant à enrichir l'offre de développement, de formation continue et de conseils en faveur des agriculteurs suisses.

Pour tout complément d'information : www.agrar-industrie.ch